

COMMUNE DE FERRIERES-SUR-SICHON

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un et le douze mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Ferrières-sur-Sichon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-François CHAUFFRIAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Nombre de conseillers municipaux présents : 13
Date de convocation du Conseil Municipal : 07 mai 2021

Présents : M. Jean François CHAUFFRIAS, , M. Sébastien BARRAUD, Mme Delphine LE GUEN, M. Michel GOLLIARDON, M. Dominique BENOIT, M. Thomas MOULINOUX, M. André MY, M. Daniel GITENAY, Mme Annette COGNET, Mme Muriel BARTASSOT, M. Mickaël KIBLER, M. Jean Marcel LAZZERINI, , M. Olivier POIZAT.

Absent avait donné pouvoir : Mme Bénédicte GUILLON-GRAVILLON à M. Jean François CHAUFFRIAS, Mme Elaine COGNET à Mme Annette COGNET,

Secrétaire de séance : Mme Muriel BARTASSOT.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 mars 2021 :

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le compte-rendu de la séance du 19 mars 2021. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

CONTRAT PEC

La commune est toujours à la recherche d'une personne pour travailler en contrat PEC entre 30 et 35 heures hebdomadaires.

INTERVENTION DE MME PESENTI

L'Entraide Universitaire a été conçue en 1954 par la Mutuelle Accidents Elèves de la région Parisienne, avec pour mission de créer des établissements à caractère social et médico-social. Elle va s'appeler Entraide Union.

Son objectif est la protection de l'enfance sur l'Allier.

3 établissements :

- Mayet de Montagne : 6/11 ans 12 places d'accueil
- Ferrières : 11/16 ans 12 places d'accueil
- Vichy : 15/16 ans accueillis en studio

Ces jeunes sont placés par décision judiciaire. Au départ l'enfant est confié à l'aide sociale à l'enfance qui délègue à l'Entraide Universitaire faute de structures d'accueil.

Les placements sont au minimum d'un an. Les enfants gardent des liens avec leurs parents et ceux-ci conservent l'autorité parentale.

Des visites sont organisées sur Vichy. Les enfants sont, en général, scolarisés.

A Ferrières, ce sont des enfants très traumatisés qui se déplacent souvent à Vichy pour un suivi spécialisé.

L'Entraide est locataire d'Allier Habitat.

Le personnel :

2 maîtres de maisons, 6 éducateurs, 9 moniteurs, les veilleurs de nuit qui tournent sur plusieurs centres (Le Mayet, Ferrières, Vichy)

1 maître de maison et un éducateur sont présents en même temps sur Ferrières

Chaque enfant a un référent, garant du projet personnalisé.

Pour chaque intervenant (moniteur ou autre) une demande doit être faite au Département.

Le référent communication avec la Mairie est Monsieur Jacques BAGILET, chef de service.

Il y a une permanence téléphonique 24/24H.

BIEN SECTIONNAL DU HAMEAU DE BOUCHER

Le Maire fait part d'un courrier de Me CORRE concernant le « bien sectionnal » de Boucher. Ce bien, parcelle cadastrée section AS N°46, ne dessert qu'une propriété celle de M. GOLLIARDON. Celui-ci souhaite se rendre acquéreur de ladite parcelle.

Monsieur Le Maire se renseignera sur les démarches à effectuer.

BORNES WIFI

Elles vont être installées courant Mai.

Faut-il établir une convention avec l'Association Ferrières Demain ?

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Une formation en visio conférence avec le CNFPT est prévue le 19 mai de 13 heures 30 à 16 heures 30. Un groupe d'élus participera.

Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

INFORMATIONS DIVERSES

- MAISON PARTAGEE

Un questionnaire est en ligne pour connaître les personnes intéressées. Une réunion aura lieu pour affiner les besoins. Elle aura lieu le 19 juin 2021.

Le lieu d'implantation est à définir, le projet est à l'étude.

- FLEURISSEMENT

Il se veut écocitoyen pour inviter la population à participer.

- FETES DES MERES

3 enfants sont nés sur les années 2019 et 2020.

La fête des mères est prévue le dimanche 30 mai à 11 heures. Un bon d'achat sera offert et un bouquet de fleurs.

- L'abri bus de Puyravel, trop dangereux a été démolit, prévoir son remplacement peut-être par l'abri bus du haut du bourg.

- Malgré les dégradations le camping a pu ouvrir, les réparations ont été réalisées par

l'Entreprise Riboulet.

- Lotissement une promesse d'achat a été signée.
- Un barbecue sera organisé en juillet pour fêter le départ en retraite de Mme BARRAUD.
- Le projet de la ligne du tacot est à l'étude par Vichy Communauté.

Date prévue du prochain conseil municipal le vendredi 11 juin 2021 à 19 heures.

Vu le Maire,

